

Réf: Dossier N° 156901

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANASTASIE-CASSOTH PARTNERS »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ACADEMIE CITE LAURIERS 2 SACO, Non loin de la Pharmacie
Esther, Lot 06, Ilot N.A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANASTASIE-CASSOTH PARTNERS »

Objet : - Les opérations de lotissement de parcelles et d'aménagement de terrains, et le financement des dites opérations;
- Prestations diverses.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ACADEMIE CITE LAURIERS 2 SACO, Non loin de la Pharmacie
Esther, Lot 06, Ilot N.A

Dirigeant(s) : Mme ADOU ÉPOUSE CASSOTH ETTIEN ANASTASIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06279 du 09/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°60648/GTCA/RC/2022 du 09/11/2022

